

**École Elisabeth Martres – Bonrepos sur Aussonnelle**  
**Compte-rendu du conseil d'école du jeudi 16 mars 2017, 18 heures.**

**Présents :**

M. Combret, *adjoint au Maire.*

M. Vennel, *conseiller municipal.*

Mmes Oundjian, Fontanie, Weber, Delannoy, Gehin, Sirvent et Antras, *déléguées des parents d'élèves.*

Mme Duffort, directrice, Mmes Obin, Petit, Renard, Tran, Gutierrez, Servant et M. Escouboué, *enseignants.*

Mme Monteiro, *ATSEM*

Mme Peres, *responsable du service enfance auprès de la CCRCSA.*

Mme Devèze, *coordinatrice de la petite enfance CCRCSA.*

Mme Couloumiers, *Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale.*

**Excusés :**

M. Gasc, *Maire.*

M. Respaud, *Inspecteur de l'Éducation Nationale.*

Mme Tingaud, *enseignante*

Mmes Réveillère et Doumeng, *déléguées de parents d'élèves.*

Mme Cabrera, *ATSEM.*

**1. Bilan des différentes actions des premières périodes**

-- *Journée rouge*: le jeudi 2 février. Moment agréable d'échanges et de partage entre toutes les classes (PS à CM2). Lectures et écritures d'histoires, expositions d'arts plastiques, distribution de crêpes par les élèves de PS-MS... Quelques photos sont déjà disponibles sur le site internet de l'école. Les grands ont redécouvert la journée rouge à laquelle ils avaient participé il y a quelques années à travers un petit film réalisé en 2012. Pour les élèves de cycle 3: travail autour de la représentation qui prépare les élèves au spectacle de fin d'année.

-- *Népal*: rencontre avec 2 mamans d'élèves qui sont parties au Népal pour faire un trek humanitaire. Elles nous avaient présenté leur projet avant de partir et sont revenues nous faire partager leur expérience le 8 mars (photos, film, objets...). Travail en projet autour du Népal en maternelle et aussi en élémentaire, en lien avec la géographie et l'EMC des nouveaux programmes.

-- *Rencontre des élèves de cycle 3 avec Monsieur le Maire*: jeudi 19 janvier. Les enseignants remercient le personnel de Mairie et M. le Maire pour leur accueil et pour avoir répondu aux questions. Le travail se prolongera sur le développement durable (toujours en lien avec les nouveaux programmes).

-- *Téléthon*: week-end du 2-3-4 décembre. Les enfants ont participé sur la base du volontariat. L'initiative personnelle de certains élèves est à souligner. La préparation du spectacle a demandé beaucoup de travail très porteur. Cependant, le principe du volontariat, qui ne mobilise qu'un groupe d'élèves, est très chronophage et assez difficile à gérer. Nous ne renouvelerons peut être pas cette expérience chaque année.

-- *Spectacle musical des JMF au théâtre des Mazades*, financé entièrement par la coopérative scolaire. Sortie pour tous les élèves d'élémentaire. Histoire du *blues* et thématique de la différence et de l'acceptation. Spectacle de grande qualité, culturellement très intéressant, dans un très beau cadre.

-- *Opération tasses et plateaux et vente de photos*: bilan pour la coopérative scolaire: + 2031,80 €.

Nouveau solde: 3820,58 €.

**2. Présentation des différents projets et actions à venir et de leur financement.**

-- *Sortie des élèves de CP et CE1 à Cordes-sur-Ciel*: 27 juin toute la journée. Départ tôt le matin. Visite de la cité médiévale le matin avec un guide. l'après-midi: visite du musée du chocolat et d'un musée sur l'histoire de Cordes-sur-Ciel. Coût: 1128 € au total, en partie financés par la coopérative scolaire (demande de subvention mairie).

-- *Une sortie "conviviale" (pour le départ des CM2) est en cours d'organisation pour les élèves de cycle 3.* L'idée d'un voyage plus long a été abandonnée en raison de conflits ouverts entre certains élèves. De plus, après étude du budget, il était difficile de réunir la somme nécessaire et délicat d'engager de nouvelles actions sollicitant de nouveau les parents. Cette sortie aura lieu certainement à Toulouse.

-- *Asinerie de Sarrant, pour les 3 classes de maternelle*: lundi 29 mai, cette sortie nécessite de nombreux accompagnateurs. A cette occasion, Mme Duffort remplacera Mme Servant dans sa classe pour lui permettre d'accompagner sa classe de maternelle (Mme la Directrice donne de son temps administratif pour le permettre).

### 3. Rentrée 2017. Questions matérielles (locaux et fonctionnement de l'école)

#### Effectifs

8 classes: 3 classes de maternelle et 5 classes en élémentaire.

PS	MS	GS	Mater	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Elem	TOTAL
24	12	21	57	30	19	25	14	27	115	172

Budget 2017: cf. Compte-rendu du conseil d'école du 13/10/17.

*"Demande du budget exact alloué à chaque élève par la mairie pour la rentrée 2017 et ce qu'il comprend.*

*M. le Maire explique que la ligne budgétaire est votée chaque année, sur l'effectif de l'année en cours. Le budget exact et global sera communiqué aux enseignants. Jusqu'à présent, le budget était de 30 euros par élève, qui comprenaient les fournitures scolaires mais pas les ramettes de papier, l'entretien du photocopieur... et 10 euros par élève en subvention de voyage scolaire.*

*Mme la Directrice demande un budget exact pour la rentrée prochaine, précisant ce qu'il comprend pour le prochain conseil d'école. M. le Maire précise que les ramettes de papier, l'entretien du photocopieur... sont budgétisés sur une autre ligne budgétaire. "*

L'équipe enseignante réitère la demande faite au précédent conseil d'école du 13/10/17:

==> budget par élève pour la rentrée 2017:

-- avec le cahier des charges de ce que cela finance:

-- sur la base de quel effectif (effectif de la rentrée précédente - l'année en cours - ou de l'année suivante?) 2016-2017, les calculs avaient été effectués sur la base de septembre 2015. Pour la rentrée 2017-2018, les calculs seront-ils faits sur les effectifs de la rentrée de septembre 2016, selon toute logique?

Réponse de M. Combret: *(correctif du 22/03/17 au PV) les budgets 2016 ont été établis sur la base de la prévision de l'année qui suit (2016-2017) sur la base des évaluations faites entre l'école et la mairie au mois de novembre (2016).*

==> subvention voyage et sortie de 10€/ élève: de nouveau l'école demande le versement de cette participation. Sera-t-elle reconduite au budget de l'année 2017-2018?

Réponse de M. Combret: il nous donnera le budget dès que voté. Concernant la subvention de sortie: projet annuel chiffré à présenter à la Mairie avec commandes.

Agrandissement: cf. Compte-rendu du conseil d'école du 13/10/17.

*"Réponse de M. le Maire: étude par la commission scolaire, prévision pour les effectifs, réunion prévue au plus tôt (avant décembre) avec les parents d'élèves et les enseignants quand l'étude sera finalisée. Une décision sera alors prise concernant l'agrandissement. En 2007, l'extension de l'école avait été envisagée. Les parents d'élèves soulèvent la question du délai de construction et soulignent le caractère urgent de la situation. Des solutions provisoires pourraient alors être envisagées pendant les démarches et travaux, M. le Maire évoque la possibilité d'un préfabriqué. M. Combret souligne l'importance d'une prévision réaliste d'évolution de la population pour les années à venir. "*

Réponse de M. Combret: Étude terminée, le nombre d'enfants à l'école n'augmentera pas dans les prochaines années. Réunion prévue avec les parents d'élèves et l'équipe enseignante pour expliquer les choix politiques, d'urbanisme, de financement. Le conseil municipal n'a pas statué sur ce sujet qui n'a pas encore été soumis à l'ordre du jour. Il n'y aura pas de nouveau lotissement, la population va stagner. Les besoins de l'école en terme de superficie nécessitent aujourd'hui des constructions. *(correctif du 22/03/17 au PV) La révision du Plan de Prévention Des Risques d'Inondation de février dernier, a défini le terrain autour de l'école comme inondable. Si les besoins de l'école en terme de superficie nécessitent des constructions, l'extension sera très difficile à faire accepter par le préfet, l'école étant classé comme établissement sensible incompatible avec l'inondabilité.* Et si une autorisation pouvait être donnée, l'investissement serait alors d'un tout autre ordre (sur-élévation du bâtiment quel qu'il soit...). L'évaluation des possibles est à refaire pour une réunion future avec les parents d'élèves, les enseignants et monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale. M. Combret précise que le budget sera voté avant le 15 avril. La demande sera relayée en conseil municipal. Aucun devis d'agrandissement n'a été effectué. Les élus présents nous disent que les requêtes du conseil d'école concernant l'agrandissement de l'école ne semblent pas être entendues et reconnues par l'ensemble des conseillers municipaux, ce qui bloque la prise de décision.

Remarques de l'équipe enseignante: l'occupation de l'ancien dortoir est une mesure très provisoire. Il en résulte un mauvais fonctionnement de l'école au quotidien. A l'heure actuelle, les transformations du dortoir en salle de classe, de la salle de motricité en dortoir, la cour de récréation trop petite et de plus réduite pendant la sieste des petits en salle de motricité (au centre de l'école)... font que cette situation est intenable pour tous les acteurs de l'école et les élèves. Mme Monteiro explique que la salle de motricité n'est pas insonorisée, les autres élèves sont amenés à passer dans les couloirs autour de la

salle pour rejoindre leur classe, ne peuvent pas aller aux toilettes pendant la sieste... Malgré les efforts de tous pour cohabiter dans ces nouvelles conditions, cette situation demande beaucoup d'efforts à tous pour des résultats très insatisfaisants et crée des tensions pour tous. D'un autre côté, l'ancien dortoir n'est pas fait pour être une salle de classe, est limité à 18 élèves ce qui pose problème pour les répartitions de classe, entre autres. Mme Perez souligne les difficultés de cette configuration qui condamne une partie de la cour, une salle de repli en cas de mauvais temps... Les extérieurs de l'école sont aussi trop exigus et l'équipe ALAE emmène les enfants jouer à l'extérieur (au delà du *city stade*) sous sa responsabilité.

Problèmes matériels: les batteries des ordinateurs portables, l'ordinateur du bureau de la directrice, le photocopieur est en panne régulièrement.

La maternelle utilise la salle des fêtes le mercredi matin et remercie la Mairie de la mettre à sa disposition sur ce créneau. L'ALAE et l'équipe enseignante redemande la mise à disposition de cette salle sur d'autres créneaux.

Fête de l'école: 24 juin. Partenariat avec l'APE et avec TEVA.

Bûcher de M. Carnaval: demande des enfants de le faire le soir de la fête de l'école (il avait plu le jour du carnaval).

Réunion de préparation de la fête de l'école: samedi 10 juin. Thème: de Bonrepos vers les enfants du monde. Un spectacle de danse au profit de TEVA est prévu le vendredi soir avant la fête de l'école. L'APE propose que tous les parents d'élèves le souhaitant se joignent à eux pour organiser la fête de l'école.

La salle des fêtes sera certainement utilisée le samedi après-midi par l'école pour les petits spectacles (saynètes, poésies...) des plus grands.

Samedi 20 mai après-midi: fête de l'enfance à Saiguède.

L'APE fait un don de 10 euros par enfant ( 1800 euros au total) pour améliorer le quotidien de l'école (financement des sorties, achat de matériel...). L'équipe enseignante remercie l'APE pour toutes ces actions (vente de fleurs, loto, carnaval...) qui font du lien et sont très concrètes pour les élèves (construction de projets, citoyenneté, engagement ...). L'APE souligne que les parents actifs sont peu nombreux et elle recrute (mamans et papas)!

*La séance est levée à 19h37.*



Le Maire  
Daniel G&E  
le 25.04.2017